



GUIDE PRATIQUE À L'INSCRIPTION EN LIGNE



Vous avez reçu le lien dédié à votre inscription ou celle de votre enfant. C'est vous qui allez effectuer cette démarche seul.e. Et cela va très bien se passer ! En plus, on vous a préparé quelques notes pour vous aider.

La première page :

- Écrire la date de naissance de la personne à licencier dans l'encadré à gauche de votre écran à l'aide de votre pavé numérique ou bien en navigant dans le calendrier.
- Cliquer sur les bonnes images pour être identifié comme humain.

Vous accédez ensuite au formulaire à compléter, il y a 6 étapes.

Étape 1 « JE SUIS »

- Vérifier que toutes les informations sont bien à jour et correctes.
- Vous avez le choix de modifier ou non la photo d'identité. Nous vous laissons juges mais il est important que la photo soit récente, ressemblante et que le visage soit en gros plan.

Étape 2 « JE SOUHAITE »

- On vous demande de choisir entre compétition et loisirs. L'option « Loisirs » ne concerne dans notre club que les joueurs et joueuses nés avant 2000 et inscrits dans les équipes dites Loisirs. **Dans tous les autres cas de figure, vous devez sélectionner « Compétition ».**
- À propos des différentes fonctions à exercer :
 - nous demandons aux personnes **nées avant 2010 de sélectionner « Arbitrer » et « Officier ».** Cela peut permettre une valorisation de leurs actions de table et d'arbitrage le week-end. Les actions se feront toujours à domicile sur le même modèle que les années précédentes.
 - nous conseillons à toutes les personnes intéressées par le coaching de sélectionner l'option « Entraîner ».
 - « Diriger » est à sélectionner si vous êtes intéressé.e pour intégrer le bureau de votre association ou si vous en faites déjà partie. Et il ne faut pas hésiter !

Étape 3 « JE PRODUIS MES JUSTIFICATIFS »

Pièce d'identité : toute personne de plus de 16 ans doit fournir une copie recto verso de sa carte d'identité.

Certificat médical :

- si vous voyez apparaître une croix rouge, **il vous faut joindre le certificat médical complété par votre médecin**. Vous pouvez le scanner ou bien même le prendre en photo, le format image est accepté.
- Si vous avez une coche verte, votre certificat fourni précédemment est encore valable.

Questionnaire de santé : vous pouvez télécharger le formulaire pour prendre connaissance des questions puis cochez la réponse appropriée. En cas de réponse positive, vous devrez rendre visite à votre médecin pour obtenir un nouveau certificat.

Cas particuliers : il est possible que l'on vous demande d'ajouter d'autres justificatifs (pièce d'identité, justificatifs de domicile) selon la nature de votre licence (mutation par exemple).

Étape 4 « JE M'ASSURE »

Vous pouvez ici choisir de vous assurer ou non avec la MAIF selon plusieurs formules. Par défaut, c'est l'option choisie l'année passée qui est sélectionnée par défaut.

Pensez à bien compléter nom et prénom dans le pavé de texte.

Le tableau des garanties vous aide à y voir plus clair. Cette assurance peut être superflue si vous ou votre enfant êtes déjà couverts. Dans le cas où vous sélectionnez "Je ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées (N)", **vous n'avez pas de justificatifs (attestation de responsabilité civile par exemple) à nous fournir**.

Note : On vous demande de prendre connaissance des Notices d'information et de cliquer sur « J'ai lu » une fois votre lecture terminée. **Le bouton « J'ai lu » ne devient cliquable que si on fait défiler le document jusqu'en bas**. Même si nous savons que vous le lirez tous très attentivement jusqu'au bout, on préférerait vous faire part de cette subtilité.

Étape 5 « JE VÉRIFIE »

Vous pouvez vérifier l'ensemble de vos informations qui apparaîtront ici et procéder éventuellement à des modifications en cas d'erreur en cliquant directement sur les numéros d'étapes qui apparaissent en haut de page.

Le tarif de votre cotisation est inscrit en bas de page.

Étape 6 « JE M'ENGAGE »

Vous choisissez ou non de recevoir les offres de la FFBB et de ses partenaires.

Vous certifiez l'exactitude des renseignements fournis.

Vous pourrez ensuite choisir votre moyen de paiement :

- paiement par carte bancaire directement en ligne
- autre moyen de paiement (pour les espèces, faire l'appoint) auquel cas il vous faudra venir sur un des créneaux d'inscriptions qui vous ont été communiqués. **AUCUN PAIEMENT DE CE TYPE NE SERA ACCEPTE EN DEHORS DES CRENEAUX.**

Vous pouvez désormais cliquer sur « JE VALIDE ».

Votre demande de licence nous est transmise, c'est à nous de la vérifier et de la valider. Aucune licence ne sera validée sans que le règlement n'ait été réalisé.